

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°03-2023-181

PUBLIÉ LE 24 NOVEMBRE 2023

# Sommaire

## **03\_DDSP\_Direction Départementale de la Sécurité Publique /**

- 03-2023-11-24-00001 - Arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des demandes d'achat et la certification des services faits dans l'outil budgétaire "Chorus formulaire" (1 page) Page 3
- 03-2023-11-24-00002 - Arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des ordres de missions et des états de frais de déplacements des personnels (1 page) Page 5
- 03-2023-11-24-00003 - Arrêté 2869-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier aux fins de procéder à des achats avec la carte achat (1 page) Page 7

03\_DDSP\_Direction Départementale de la  
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00001

Arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant  
subdélégation de signature du Directeur  
départemental de la sécurité publique de l'Allier  
pour la validation des demandes d'achat et la  
certification des services faits dans l'outil  
budgétaire "Chorus formulaire"

**Extrait de l'arrêté 2867-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des demandes d'achat et la certification des services faits dans l'outil budgétaire « Chorus formulaire »**

**ARTICLE 1er** : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de valider les demandes d'achat et certifier les services faits dans l'outil de gestion budgétaire « CHORUS FORMULAIRES » :

SARRON	Martine	Cheffe du bureau des finances et de la comptabilité
CARRUE	Vincent	Gestionnaire
EHRET	Céline	Gestionnaire

**ARTICLE 2** : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire  
*Signé*  
Bénilde MOREAU

03\_DDSP\_Direction Départementale de la  
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00002

Arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant  
subdélégation de signature du Directeur  
départemental de la sécurité publique de l'Allier  
pour la validation des ordres de missions et des  
états de frais de déplacements des personnels

**Extrait de l'arrêté 2868-2023 du 24 novembre 2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier pour la validation des ordres de missions et des états de frais de déplacements des personnels**

**ARTICLE 1er** : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de valider les ordres de missions et les états de frais de déplacements des personnels placés sous leur autorité :

Commandant divisionnaire Philippe MICHELAT  
Commandant Stéphane MOMEGE  
Major exceptionnel Céline BOUGE  
Commandant Sylvie JUNIET  
Major RULP Christophe ANGIOLINI  
Commandant Stéphane FLEURAT  
Commandant Nadia LABETOULE  
Commandant Olivier GARCIA  
Commandant Caroline RABILLER  
Madame Sylvia QUILES

**ARTICLE 2** : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire  
*Signé*  
Bénilde MOREAU

03\_DDSP\_Direction Départementale de la  
Sécurité Publique

03-2023-11-24-00003

Arrêté 2869-2023 du 24 novembre 2023 portant  
subdélégation de signature du Directeur  
départemental de la sécurité publique de l'Allier  
aux fins de procéder à des achats avec la carte  
achat

**Extrait de l'arrêté 2869-2023 portant subdélégation de signature du Directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier aux fins de procéder à des achats avec la carte achat**

**ARTICLE 1er** : Une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires suivants, à l'effet de procéder à des achats avec la carte achat au profit des unités de la direction départementale de la sécurité publique de l'Allier :

Monsieur Jean-Baptiste JAMBRINA-PEÑALBA  
Major Nicolas NOBLET  
Gardien de la paix Laurent BOYER

**ARTICLE 2** : M. le trésorier-payeur général, M. le directeur départemental de la sécurité publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 24 novembre 2023

Le Commissaire Divisionnaire  
*Signé*  
Bénilde MOREAU